



BÉNIN

Programme intégré d'adaptation aux effets du changement climatique sur la production agricole et la sécurité alimentaire

FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (Fonds pour les PMA)

Financement du Fonds pour les PMA	USD 3 498 000
Cofinancement	USD 7 600 000
Achèvement du PANA	Janvier 2008
Inscription au programme de travail du Fonds pour les PMA	Octobre 2008
Date prévue de l'agrément du DG	Novembre 2009
Date prévue de début et de fin d'exécution	Mars 2010 — février 2014
Entité d'exécution du FEM	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Autre partenaire	Ministère de l'Agriculture

L'économie béninoise est très tributaire de l'agriculture qui emploie 70 % de la population active et représente 36 % du PIB national et 88 % des recettes d'exportation du pays. Ce secteur, et donc l'ensemble des ressources naturelles disponibles à des fins agricoles, jouent un rôle important pour le bien-être de la population. De l'avis général, la capacité d'adaptation du secteur agricole au Bénin est très faible, ce qui tient à des facteurs structurels (populations rurales majoritairement pauvres, mécanisation agricole insuffisante et modes de production de plus en plus intensifs), mais aussi à des obstacles naturels, notamment la mauvaise gestion des terres et de l'eau, qui conduit à la dégradation des sols.

Divers scénarios font ressortir une modification du climat susceptible d'avoir de graves conséquences sur le secteur agricole et à terme sur la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit, entre autres, d'une baisse des précipitations de l'ordre de 20 à 30 % à l'échelle nationale, ce qui se traduirait par une diminution des ressources en eau de

40 à 60 %, et d'une multiplication des épisodes de pluies violentes et torrentielles (souvent 100 mm/h) pouvant conduire à une aggravation des inondations et de l'érosion des sols mal protégés, dont la capacité de production se trouverait donc réduite. Ces changements entraîneront très probablement une dégradation des conditions de production agricole et feront baisser et fluctuer les rendements. La situation alimentaire dans le pays risque fort de se détériorer davantage, ce qui menacera durablement les acquis dans le secteur agricole et compromettra la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Bénin.

Activités prévues et résultats attendus

Le projet s'attaque aux obstacles à la prévention des risques climatiques par le biais d'une stratégie à deux volets, qui vise à : a) renforcer les capacités systémiques, institutionnelles et techniques pour rendre le pays mieux à même de prévoir, évaluer et gérer les effets de la variabilité et de la modification du climat sur le secteur



agricole ; et b) mener des activités concrètes de promotion de modes de développement agricole pouvant mieux résister aux effets du changement climatique.

Le premier volet de cette stratégie concerne le renforcement de capacités systémiques, institutionnelles et individuelles encore insuffisantes pour gérer le risque climatique à tous les niveaux. En premier lieu, le projet aidera à intégrer la dimension « adaptation » aux mécanismes d'élaboration des politiques et des plans sectoriels. Dans le même ordre d'idées, les plans de développement communal et les plans locaux de gestion des sols seront réexaminés sous l'angle des risques climatiques et seront actualisés à la lumière des risques supplémentaires que le changement climatique fait peser sur les zones agricoles du pays. Cet exercice permettra d'évaluer globalement les coûts du changement climatique et de l'adaptation dans le secteur agricole et de justifier d'un point de vue économique et technique l'affectation des dotations budgétaires à la gestion des risques induits par le changement climatique dans ce secteur. En deuxième lieu, le financement du Fonds pour les PMA sera utilisé pour améliorer la qualité et la communication en temps voulu des données climatiques qui viendront appuyer les décisions relatives à l'adaptation au changement climatique.

Une assistance technique sera donc fournie pour faire en sorte que les activités de base à l'appui du renforcement des services nationaux de météorologie tiennent suffisamment compte des nouveaux types de risques liés à l'accroissement de la variabilité climatique. Les fonds alloués au projet seront aussi utilisés pour améliorer la circulation de l'information entre les services de suivi, de prévision et de préalerte, et son transfert aux décideurs et aux agriculteurs dans les zones à haut risque. Enfin, à plus long terme, le projet permettra de prendre diverses mesures visant à renforcer la capacité du personnel technique, notamment celui des départements techniques et des services de vulgarisation, et des agriculteurs locaux à prévenir et contrôler les effets du changement climatique sur l'agriculture. À cette fin, des programmes de formation seront conçus et mis en œuvre. En outre, des modules sur l'adaptation à la modification du climat et la gestion des risques climatiques seront intégrés aux programmes d'enseignement des écoles d'agriculture et des centres de formation professionnelle au niveau national et local.

Le deuxième volet de la stratégie consiste à expérimenter des activités visant à mieux placer le secteur agricole du Bénin à l'abri des chocs climatiques. Parmi ces activités on compte : a) la création d'un réseau de production et de distribution de variétés de riz et de maïs à cycle court ; b) la cartographie de la vulnérabilité au changement climatique et des risques pour l'agriculture dans les zones d'application du projet ; et c) l'expérimentation et la diffusion de pratiques agricoles à l'épreuve du changement climatique, telles que la gestion plus efficace des sols et de l'eau, l'ajustement de la rotation et du calendrier des cultures, l'adoption de systèmes fourragers résistant à la sécheresse et l'augmentation des capacités de stockage des produits alimentaires et des semences.

Synergies et coordination

Les interventions au titre du Fonds pour les PMA se feront en coordination avec d'autres projets sur le changement climatique exécutés par l'Office allemand de coopération technique (appui institutionnel au dispositif de mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — CCNUCC) et le Danemark. Pour optimiser son impact, le projet sera réalisé en coordination avec les programmes et projets agricoles suivants : a) programme d'appui à la croissance économique rurale (PACER) financé par le Japon et la Banque africaine de développement (BAfD) ; b) projet géré par l'ONG Initiatives pour un développement intégré durable (IDID) qui vise à mettre des informations agroclimatiques à la disposition d'un certain nombre d'agriculteurs dans le cadre d'une expérience d'accompagnement des activités agricoles ; c) projet de mise en valeur des zones arides du Bénin, financé par le Centre pour le développement des zones arides du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; d) activités de promotion des variétés de riz NERICA (Nouveaux riz pour l'Afrique), mieux adaptées au changement climatique, par le renforcement des capacités de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) ; e) programme de l'Office national de sécurité alimentaire (ONASA) dont l'objectif est d'accumuler des stocks importants de vivres (maïs et sorgho, notamment) dans les zones de production ayant des excédents commercialisables ; et f) programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire qui consiste à mobiliser 1 800 professionnels de l'agriculture en vue d'écarter la menace de la crise alimentaire créée par la flambée des prix des denrées de base.

Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, États-Unis

Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

Août 2009
www.theGEF.org